

COMITE DEPARTEMENTAL

Messieurs et mesdames les présidents, messieurs et mesdames les archers, au nom du comité directeur je suis heureuse de vous accueillir pour cette assemblée générale et je vous remercie de votre présence.

Avant toute chose, je tiens à remercier les membres du comité directeur pour le travail effectué tout au long de cette année.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue aux archers de Belcodéne, club créé cette année.

Cette première année de mandat a été une année de mise en place et de réflexion. Le travail réalisé au cours de cette année sera décrit par les différentes commissions. Avant de leur laisser la parole, je souhaite vous exposer le travail de réflexion que nous avons menée au cours de cette année.

Dans un premier temps, je vais vous présenter le tir à l'arc dans le département à partir d'une recherche et d'un rapport réalisés par Jean Drujon.

Le tir à l'Arc dans le département :

- Les archers :
En 2013, il y avait 1479 licenciés dans le département. Cela correspond à 56 % des licenciés de la Ligue de Provence. Parmi ces 1479 on trouve 74 % d'hommes et 26 % de femmes, 48% de jeunes et 52 % d'adultes. 75% environ de ces archers sont dans la catégorie Arc classique, 9% en Arc nu, 8 % en Arc à poulie.
- Les clubs
 - ❖ Ces 1479 licenciés sont répartis dans 33 clubs de 4 archers pour le plus petit à 154 archers pour le plus grand. Il y a quatre clubs de 100 licenciés et plus, le club d'Aix-en-Provence, les archers Phocéens, les archers des 3 Lucs et les archers Pennois (Les Pennes-Mirabeau). Treize structures comptent plus de 50 licenciés.
 - ❖ Sur ces 32 clubs, 33% ont un label : 4 ont le label or, 3 l'argent et 4 le bronze, de plus 3 clubs sont labélisés ETAF
 - ❖ 6 clubs sont engagés dans la démarche PESR
- L'encadrement :
Il y a quatre BE licenciés dans les clubs de Marseille et Aix-en-Provence et 5 BE travaillent dans des clubs des Bouches-du-Rhône
En moyenne, il y a 1,6 entraîneur 1 par club mais seulement 22 % des clubs ont un entraîneur 2. Les. 20 clubs sur 33 n'ont pas d'encadrant diplômé.
- Les subventions :
Seuls 4 clubs ont fait une demande de subventions auprès du CNDS, et 8 auprès du Conseil Général
- Les compétiteurs :

Le département a un faible nombre de compétiteurs.

	Tir Nature	Tir 3D	Tir Salle	Tir FITA	Tir Fédéral	Tir en Campagne
Compétiteurs	53	56	194	76	56	22
%Total de compétiteurs	3.6 %	3.8 %	13.1 %	5.1 %	3.8 %	1.5 %
% National	2.1 %	3.3 %	18 %	5.6 %	5.3 %	1.7 %
Compétiteurs Jeunes	2	3	42	35	16	1
%Total de Jeunes Compétiteurs	0.3 %	0.5 %	7.1 %	6.0 %	2.7 %	0.2 %
%National	0.8 %	1.1 %	12.4 %	4.3 %	3.2 %	0.8 %

Le pourcentage de compétiteur adulte est supérieur à la moyenne nationale pour les disciplines de tir Nature et tir 3D et inférieure à la moyenne nationale pour le tir FITA, le tir Fédéral, le tir en salle et le tir campagne. Le pourcentage de jeune compétiteur est inférieur à la moyenne nationale pour toutes les disciplines sauf le tir FITA

- Les résultats sportifs
 - ❖ Par équipe FITA

En 2013, un club du département était en D1 féminine, les Pennes-Mirabeau. Le club des Archers Phocéens était en D2 féminine. Les clubs des Pennes-Mirabeau, de Gemenos et d'Aix-en-Provence étaient en D2 masculine.

	D1	D2
Femme	Pennes-Mirabeau	Marseille-Phocéens
Homme		Pennes-Mirabeau Gemenos Aix-en-Provence

- ❖ Par équipe Tir de parcours

En Open de France :

Le département n'engage pas d'équipe, mais les équipes de Provence féminines terminent championne de France et Vice-championne de France par équipe de ligue. L'équipe masculine termine vice-championne de France. 60 % des archers composants ces équipes sont des archers des Bouches-du-Rhône.

Au critérium de tir nature par équipe de club :

Le département était représenté par quatre équipes. Deux équipes du département terminent premières, les archères de Gemenos et les archers du Tholonet.

	Open de France de Tir Nature	Critérium Tir Nature par équipe de club
Femme	Équipe 2 : Championne de France	Gemenos : Vainqueur
	Équipe 1 : vice-championne de France	
Homme	Équipe 1 : Vice-championne de France	Tholonet : Vainqueur

❖ Individuel

Le bilan des médaillés des Bouches-du-Rhône aux championnats de France est de deux médailles d'or, cinq d'argent et sept de bronze.

	Or	Argent	Bronze
Tir Nature	1	5	3
Tir 3D	1	0	2
Tir Salle	0	0	0
Tir FITA	0	0	2
Tir Fédéral	0	0	0
Tir Campagne	0	0	0

Les points forts et les points faibles du département :

- Les points forts :
 - ❖ Des clubs dynamiques qui pratiquent tous les types de tir à l'arc : les clubs des Bouches-du-Rhône sont très diversifiés, de quelques adhérents à une centaine d'adhérents, ils pratiquent l'ensemble des disciplines du tir à l'arc
 - ❖ Des résultats sportifs corrects.
 - ❖ Des clubs engagés dans une démarche sportive d'excellence dans le cadre des propositions de la FFTA et de la ligue : le Parcours d'Excellence Sportive Régional
 - ❖ Une situation financière saine
- Les points faibles :
 - ❖ Un nombre de compétiteurs assez faibles.
 - ❖ Des difficultés d'encadrement sportif : La Ligue de Provence organise chaque année la formation d'entraîneur fédéral. Si les clubs arrivent globalement à encadrer les débutants grâce à ces formations, ils souffrent d'un manque d'entraîneur BEES pour encadrer les compétiteurs confirmés.
 - ❖ Des clubs repliés sur leur discipline de prédilection. De la difficulté à fédérer l'ensemble des clubs
 - ❖ Une pratique plutôt masculine : seulement 26% des archers sont des femmes
 - ❖ Des clubs insuffisamment structurés : seulement 9 clubs sur 35 ont un label fédéral.
 - ❖ Une politique de fidélisation des jeunes insuffisamment développée (54% des licences sont des créations)

A partir de ce constat, nous avons défini quelques orientations et mis en place quelques actions que nous souhaitons transformer en véritable projet sportif l'année prochaine.

Les orientations :

- Orientation 1 : Améliorer les performances sportives des archers

Plusieurs actions ont été réalisées :

Mise à dispositions d'un entraîneur DEJEPS auprès de clubs pour assurer un encadrement sportif dans les clubs volontaires

Cette année, nous avons accueilli Jean en formation DEJEPS comme stagiaire. Il intervient dans 5 clubs 1 fois par semaine. Nous souhaitons donc pérenniser ces interventions en procédant à son recrutement, projet qui sera discuté avec vous

- ❖ L'organisation de stages sportifs encadrés par des BEES

- Orientation 2 : agir avec et pour les jeunes

Agir pour que chaque jeune puisse découvrir, pratiquer le tir à l'arc et s'épanouir dans ce sport.

Pour cela nous avons

- ❖ Maintenu et encouragé les rencontres « spécial jeunes », rencontres qui ont pour but de réunir des jeunes archers pour mesurer leur progression tout au long de l'année.
 - ❖ Organisé l'ARC 13 découvrir de façon ludique à travers une série de compétition les différentes pratiques du tir à l'arc.
- Orientation 3 : Décloisonner les clubs et les impliquer davantage dans la vie du département
 - ❖ Création d'un Arc13 Adulte

Nous aimerions aller plus loin dans les déclinaisons de ces orientations c'est pourquoi nous vous proposons un projet de recrutement d'un DEJEPS pour mettre en place cette politique, projet qui est à l'ordre du jour de cette assemblée.

Avant de passer la parole aux responsables des commissions, je tiens à remercier l'ensemble des partenaires qui ont permis la réalisation de ces actions, les entraîneurs, Mathieu, Bruno et Marie Jo qui sont intervenus sur les stages, ainsi que l'ensemble des clubs qui nous ont accueillis dans le cadre de l'Arc 13 et des stages sportifs. Sans l'engagement de ces partenaires, aucune action n'aurait pu être mise en œuvre et je souhaite que cette collaboration continue et s'élargisse à d'autres clubs et personnes.

Je vous remercie de votre attention

Elisabeth Gerardin
Présidente